

## **COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2006**

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - GEORGES Y. - LE FOLL M. - HENRY B. - COLLOBERT H. - THOMAS D - FREMONT L. (Adjoints) – LE ROUX P. - GUENNIC M TH. - LE VEZOUET JP. - ANGER M. - KERHERVE J. - JOUANIGOT A. - LE MARREC Y. - MONNIER M. - PERSONNIC A. – JONET S. – RICHARD G.

### **ABSENTS EXCUSES :**

M. LE BAIL M. qui donne pouvoir à M. HENRY B.  
Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. SALLIOU P.  
Mme MEUNIER J. qui donne pouvoir à M. COLLOBERT H..  
M. SALAUN JC. qui donne pouvoir à M. LE FOLL M.

### **ABSENTS :**

M. PLOUX

M. Loïc FREMONT a été désigné comme secrétaire de séance.

## **I Eglise : réhabilitation – Approbation du dossier APS APD**

M. Pierre SALLIOU explique que l'église est fermée depuis avril 2005 du fait du mauvais état de la charpente. Lors du conseil du 12 décembre 2005, il avait été décidé de refaire la charpente, l'électricité et le chauffage et de réaliser une fresque par le peintre Bernard LE QUELLEC de PABU. Au conseil municipal du 12 juin 2006, une convention avait été approuvée entre la commune et M. Bernard LE QUELLEC.

M. Loïc FREMONT présente le dossier et précise que plusieurs réunions ont eu lieu avec les architectes de NANTES, dont la dernière le 16 novembre 2006.

Après avis de M. AUBERTIN, architecte des Bâtiments de France, les architectes ont établi un avant projet de remplacement de la charpente simplifié avec une couverture en ardoises posées aux crochets sur liteaux.

L'APS-APD s'élève à 407 492 € TTC. Après exposé du dossier, un débat s'instaure sur la différence entre l'estimation de l'expert chargé du diagnostic de la structure, et l'avant projet présenté par le cabinet d'architecture. Il semble que l'expert ait sous-estimé le montant des travaux, puisque sa mission était étendue à la proposition d'un schéma réparatoire.

Le conseil général pourrait verser une subvention de 50 000 €, ainsi que le conseil régional. M. Pierre SALLIOU propose de soumettre l'approbation de l'APS, l'APD au vote à bulletins secrets.

Par 18 bulletins pour, 4 bulletins blancs, le conseil approuve l'APS et l'APD.

## **II Question diverse : Aide à l'utilisation de granit pour la construction de la mairie.**

M. Marcel LE FOLL explique que du granit est utilisé pour la réalisation de la mairie. Le Conseil Général peut accorder une subvention de 40 % sur la fourniture de granit. A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à solliciter cette subvention.

### **III Informations**

M. Pierre SALLIOU fait part que la commission municipale des enfants va se rendre à l'assemblée nationale le 13 décembre 2006. Les enfants seront reçus par Mme Marie Renée OGET, Députée, accompagnés par Mme Sylvie JONET et par le Maire.

M. Bernard HENRY informe que le Téléthon aura lieu le 9 décembre prochain. Diverses associations de PABU , telles que la section marche de l'amicale laïque, les cyclos, l'association « courir ensemble » participeront à cette manifestation.

En ce qui concerne les cours d'informatique, M. Bernard HENRY précise que 38 inscriptions ont déjà été enregistrées. Ces cours seront dispensés par un informaticien, et auront lieu au lycée du Restmeur.

Mme Denise THOMAS informe que 140 colis vont être distribués aux octogénaires à l'occasion des fêtes de fin d'année.

M. Marcel LE FOLL informe que les travaux de la mairie devraient s'achever fin février.